

# FORMATIONS FIDROIT

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES



### **I/ Enregistrement de l'inscription**

Dès réception de votre inscription par écrit (mail ou formulaire en ligne), vosre demande est enregistrée et vous engage à régler la session (sauf annulation par écrit 8 jours avant la date ; cf §VI).

### **II/ Règlement de l'inscription**

Le règlement doit nous parvenir avant le début de la formation.

Lors de votre inscription, vous avez la possibilité de payer en ligne par carte bancaire.

A défaut, vous recevrez un mail de demande de paiement (par chèque ou par virement).

### **III/ Attestation de suivi de stage**

Elle vous est adressée à l'issu de chaque session.

### **IV/ Nos formations et le DIF**

Toutes nos formations sont éligibles au DIF.

FIDROIT est un organisme de formation habilité (enregistré sous le n° : 83630317563)

Votre stage peut être pris en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue (AGEFOS PME, FIF-PL...)

### **V/ Remplacement**

Les remplacements de participants sont admis sous réserve d'appartenir à la même entreprise.

### **VI/ Annulation**

Toute demande d'annulation d'une inscription à l'initiative du stagiaire ou du responsable de l'inscription doit être notifiée par écrit à FIDROIT au moins 8 jours avant le début de la formation.

Pour toute annulation effectuée moins de 8 jours avant le début de la formation concernée ou en cas d'absence du stagiaire, FIDROIT facturera à l'entreprise inscrite 100 % du prix de la formation, montant non imputable sur votre budget de formation. Le stagiaire recevra le support de l'animateur.

Par ailleurs, FIDROIT se réserve le droit d'ajourner une session si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, FIDROIT s'engage à prévenir chaque stagiaire, par écrit.

FIDROIT se réserve le droit de changer d'intervenant en cas d'empêchement de l'un d'eux.